

LA VALLÉE DE LA DYLE.

SIXIÈME PROMENADE.

DE WAVRE A GASTUCHE PAR DION-LE-VAL ET BONLEZ.

Nous prenons un coupon *aller et retour* Gastuche, bien que nous descendions à Wavre.

Train ordinaire. De Bruxelles (Q.-L.) à Gastuche (34 kilomètres) :
1^{re} classe, 4 fr. 15; 2^{me} classe, 3 fr. 10; 3^{me} classe, 2 fr. 10.

Devant la gare de Wavre, il y a une belle place que nous traversons obliquement vers la gauche pour prendre de ce côté la rue de la Station.

Tournons, au bout de celle-ci, à droite et suivons la ligne du vicinal jusqu'à la Dyle.

Nous arrivons dans la coquette ville un lundi, assez tôt pour voir le marché très animé battre son plein. Les campagnards des environs se sont donné rendez-vous; les uns, devant l'hôtel de ville, avec leur bétail, forment des groupes des plus pittoresques; plus loin, dans la rue, les magasins étalent leurs marchandises jusqu'au bout du trottoir et les paysannes y font leurs achats. Voici les échoppes entourées d'une foule animée.

Les campagnardes, avec leur béguin blanc, sont alignées dans la rue et ont toutes au bras un panier contenant soit du beurre, soit du fromage; les unes apostrophent la clientèle en wallon; d'autres, les Flamandes, s'escriment tant bien que mal en un français presque incompréhensible. Un vieux colporteur ne paraît pas faire de brillantes affaires.

Plus loin, au coin d'une rue, un chanteur populaire s'accompagne d'une mandoline et chante la dernière

œuvre de Paulus; il est entouré d'un cercle de badauds qui semblent prendre grand plaisir à l'écouter, mais son barnum ne paraît pas vendre des ballots de la chanson du jour.

Voici le gibier de basse-cour; les coqs lancent de temps en temps dans les airs leurs claironnants kokorikos.

A gauche, près de la Dyle, est la rue des Brasseries, que nous enfilons; ici, le calme complet contraste avec l'extraordinaire animation du marché.

Nous laissons les rues à droite et à gauche pour aller toujours droit devant nous pendant notre traversée de la ville.

Voici la Dyle qui coule le long du quai de la Trompette. D'où vient ce nom? Probablement est-ce un souvenir de la mémorable bataille de Waterloo, car n'oublions pas qu'à Wavre le général Blücher concentra ses troupes au lendemain de la journée du 16 juin 1815.

Celles de Bulow vinrent l'y rejoindre.

Mentionnons également le combat qui se livra le jour de la bataille de Waterloo, à Wavre, entre un corps prussien commandé par Thielman et la division française de Grouchy et où ce dernier remporta la victoire; de là, il se porta à la rencontre de Napoléon, dont il apprit la défaite.

Citons également, en passant, deux autres faits historiques assez intéressants: Charles-Quint logea à Wavre le 23 janvier 1531 et son fils, plus tard Philippe II, traversa la ville en 1549.

Nous arrivons à une avenue que nous suivons jusqu'au bout; là, un rond-point à gauche duquel nous laissons un pavé pour prendre à droite la nouvelle avenue, dont les arbres sont beaucoup plus grands que ceux de la première.

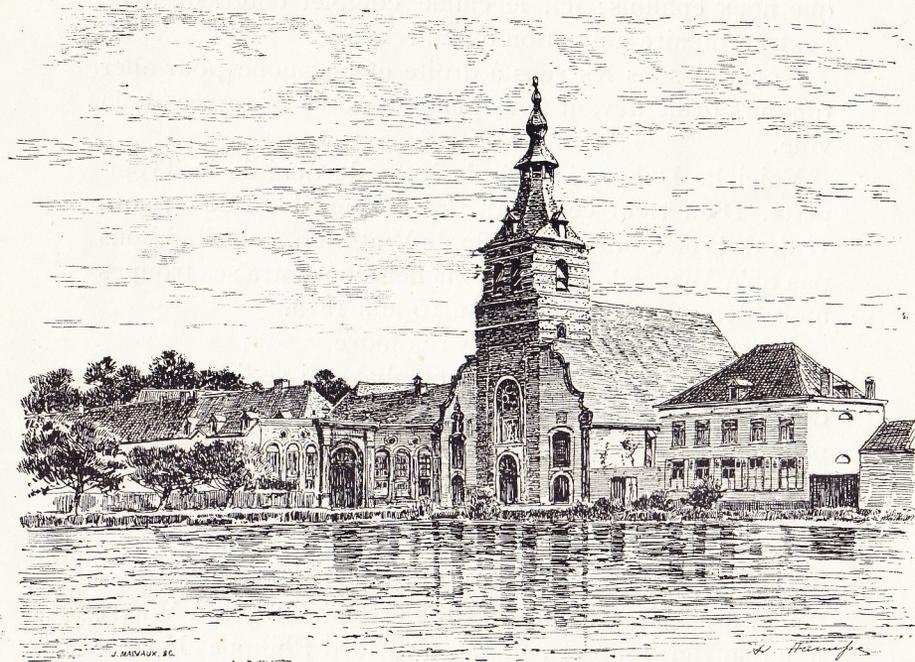
La Dyle coule à notre droite dans de belles prairies.

Nous arrivons bientôt au hameau de Basse-Wavre dont l'église est des plus curieuses; nous irons jusqu'au temple en longeant la Dyle à droite, puis en contournant la belle mare qui se trouve à notre gauche.

L'église de Basse-Wavre est du style Renaissance; sa tour, sur laquelle se lit la date 1710, est très jolie.

A gauche, sur la façade, une chapelle avec la mention ANO 1669 sculptée dans deux pierres ornementées.

A l'intérieur, l'église est également curieuse; citons à l'entrée les quatre pierres tombales qui se trouvent accolées au mur.



Église de Basse-Wavre.

A côté de ce monument, remarquons le séminaire archi-épiscopal, dont le portique ne manque pas d'élégance.

Faisant face à l'église, nous repartons à droite.

Nous tenons à notre gauche la papeterie de Basse-Wavre.

Traversons le pont de la Dyle et prenons à droite vers la place du village, où nous arrivons bientôt.

Là, tournons à gauche et prenons le pavé au milieu de la place.

Laissons à droite la rue à l'entrée de laquelle on voit une chapelle dédiée à saint Job.

Nous arrivons bientôt au pavé sur lequel roule le vicinal de Wavre à Jodoigne.

Laissons ce pavé pour prendre droit devant nous l'autre pavé perpendiculaire au premier.

A gauche sur la hauteur se dresse le *château de la Folie* appartenant à M. Lammens, bien connu dans le monde du sport sous le nom de *Captain Williams*. Il paraît que le 19 août 1705 le général Marlborough dont les troupes étaient campées dans le village, logea au château.

Continuons notre itinéraire; à une fourche, appuyons à gauche; vingt pas plus loin, laissons à gauche le chemin montant.

Notre route cesse d'être pavée; nous allons péniblement traverser une mer de sable.

Évitons à droite un chemin de terre.

Nous montons légèrement; arrivé dans le haut du chemin, retournons-nous pour jeter un coup d'œil sur le beau panorama qui s'étend devant nous: Wavre se présente dans la vallée de la rivière, et tout au fond sur la hauteur apparaît le clocher de Bierges.

Devant nous, nous voyons déjà le chemin montant dans le *bois du Tour*. Nous y arrivons et commençons l'ascension de cette route à pic, sablonneuse, qui rappelle le chemin de *Le Coche et la Mouche*, la jolie fable de La Fontaine.

Négligeons les routes à droite et à gauche dans la traversée de ce bois.

Nous en sortons pour prendre la belle drève de hêtres.

Devant nous, un beau panorama au fond duquel se trouve Dion-le-Val.

Notre route traverse les champs; évitons un chemin de terre à droite; descendons, puis montons; évitons un sentier à droite.

Au bas de notre route, évitons le pavé filant derrière nous à notre droite.

Un peu plus loin, laissons à gauche la rue de village et

continuons en prenant devant nous le pavé bordé de haies et d'arbres à droite.

Nous passons sur le *Pisseleur*, un affluent de la Dyle.

Laissons le beau pavé à nos côtés pour monter droit devant nous la route qui laisse à sa gauche la porte d'entrée du château de Dion-le-Val.

Notre nouveau chemin est très beau ; nous montons vers une ferme ; là, tournons à droite.

Notre route est bordée d'une haie sur un talus à gauche.

Nous descendons pour arriver dans un chemin de terre que nous gravissons à gauche.

Au lieu d'aller jusqu'à la ferme, nous prenons le sentier montant à gauche. Laissons-en un, à droite, vers la ferme.

Continuons à monter ; notre route s'est élargie ; à notre droite coule, entre des berges très hautes, un ruisseau.

Bientôt nous le voyons, au bout du bosquet qui le couvrait tantôt.

Nous allons monter encore en négligeant un large chemin devant une porte grillée ; sur notre droite un beau bois et à notre gauche une haie bordent notre route.

Un peu plus loin, nous avons, à gauche, de beaux champs sur lesquels les travailleurs peinent sans relâche.

Près des fermes, laissons un sentier à gauche ; après avoir dépassé les rustiques demeures campagnardes, nous arrivons à un carrefour.

Appuyons à gauche pour prendre le chemin de terre vers l'arbre isolé formant une épaisse touffe. Nous laissons ainsi un chemin descendant à gauche, et à droite la continuation de celui que nous quittons.

Nous passons à côté de l'arbre isolé (un frêne) et admirons le beau panorama à gauche.

Notre route va rejoindre le chemin bordé d'arbres que nous voyons au loin ; il serpente sur un plateau stérile.

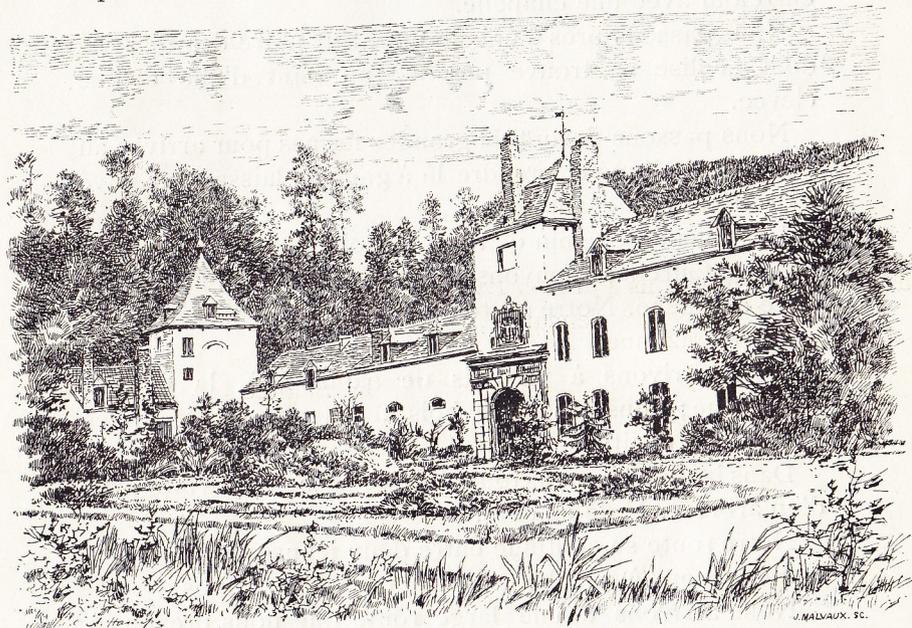
Évitons naturellement les sentiers à droite et à gauche.

Nous arrivons au chemin bordé d'arbres et nous le prenons à gauche.

Tenons la rangée d'arbres jusqu'au bout et tournons alors à droite.

La belle drève sous laquelle nous nous engageons descend fortement et nous conduit jusqu'à une chaussée devant le château de Bonlez.

Un écriteau avec la mention *passage interdit* se trouve devant la superbe drève de tilleuls du domaine ; mais on peut prendre le pavé du milieu, l'interdiction ne s'étendant qu'aux allées de côté.



Le château de Bonlez.

Nous arrivons devant le castel, dont la façade est peu intéressante.

Tournons plutôt à gauche et longeons le *Train*, un joli ruisseau.

Nous arrivons dans un pavé d'où la vue sur le domaine est beaucoup plus belle.

D'ici, il fait très bien avec sa tourelle du fond se détachant sur la verdure. Au-dessus de la porte d'entrée, on

voit les armoiries de la comtesse Duval de Beaulieu, propriétaire du château de Bonlez.

Tournons à gauche, longeant ainsi de ce côté le mur pour revenir à notre pavé de tantôt.

Prenons-le à droite ; laissons un sentier montant à gauche.

Dans la montée de notre pavé, le site est très joli.

Nous descendons, et négligerons tous les sentiers donnant dans notre pavé jusqu'à ce que nous arrivions à un carrefour avec une chapelle.

Nous passons près d'une filature. Sur notre droite, Biez dont l'église se trouve perchée au haut d'une colline élevée.

Nous passons devant de grandes fermes pour arriver au carrefour indiqué et prendre là à gauche, laissant un pavé à droite et un devant nous.

Laissons un chemin de terre à droite.

A une fourche, appuyons à droite. Évitions un chemin de terre à gauche. Notre route s'encaisse, monte légèrement, puis s'engazonne.

Nous arrivons à un bois de sapins ; là, la montée s'accentue ; nous tenons le bois à gauche et de grêles peupliers à droite.

Dans la montée, nous tournons légèrement à droite près d'un arbre isolé de ce côté.

Notre route se continue entre deux jeunes sapinières.

Négligeons à gauche un chemin entre les sapins.

Nous arrivons à une large route que nous prenons à droite.

Laissons à gauche un chemin gazonné pour prendre du même côté le premier chemin de terre que nous rencontrons.

Il s'engage entre des sapins ; ceux de notre droite ont souffert d'un incendie.

La sapinière finie, nous descendons dans un site d'une rare sauvagerie.

Nous voici en pleine campagne ; devant nous, Dion-le-Valet et ses maisons.

Notre route sablonneuse longe à gauche un bois où on a abattu un grand nombre d'arbres ; bientôt, elle s'encaisse délicieusement.

Évitons un sentier à une ferme située à gauche et nous arrivons à un chemin que nous prenons à gauche.

Laisant un sentier également de ce côté, nous traversons bientôt une agglomération de maisons.

Nous tournons à droite pour arriver à l'église de Dion et, la dépassant, nous tournons à droite, laissant le temple de ce côté.

Nous laissons derrière nous une superbe ferme.

Tenons le pavé en évitant les autres chemins jusqu'à ce que, après avoir monté, nous descendions ; remarquons à droite un sentier montant obliquement vers un groupe de fermes.

Plus loin, un autre sentier à droite monte également vers des fermes, puis, un peu plus bas, à gauche, nous prenons le chemin de terre qui monte obliquement à travers champs et qui s'avance à perte de vue.

A droite, à l'entrée, des arbres, puis nous franchissons un ruisseau.

Nous évitons successivement un sentier à gauche, deux chemins de traverse, un sentier idem.

Sur notre gauche, Doiceau et son clocher forment l'avant-plan d'un panorama très joli.

Nous descendons et évitons un chemin de traverse ; nous remontons, puis redescendons fortement pour monter encore par un chemin très sablonneux.

Nous voici sur un plateau d'une traversée plus facile.

Nous négligeons un sentier de traverse et arrivons à un bois de sapins. Là, négligeons un chemin à droite et un à gauche pour nous diriger vers les trois maisons rouges.

A la dernière des trois, nous prenons à gauche un sentier qui descend dans une côte abrupte ; superbe vue devant nous.

Tout au bas, un pavé avec voie du vicinal de Jodoigne.

Nous prenons à droite, laissant à notre gauche les papeteries de Gastuche — qui ont inspiré au peintre Émile

Charlet le beau tableau admiré au Salon de 1890 : *Le Délissage à la papeterie de Gastuche.*

Tenons le pavé jusqu'à ce que nous en rencontrions un autre à gauche ; ce dernier va nous conduire à la station, d'où nous repartons vers Bruxelles.

A. V. G.

Excursions

et

Promenades

15 PROMENADES

DANS

LA VALLÉE DE LA DYLE



BRUXELLES

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR
BRUXELLES

25, RUE DES ARMURIERS, 25

OFFICE DE PUBLICITÉ
J. LEBÈGUE & C^e
46, RUE DE LA MADEIRAINE

LA VALLÉE DE LA DYLE

TEXTE PAR A. VAN GELE
ILLUSTRATIONS D'AD. HAMESSE



BRUXELLES
J. LEBÈGUE & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
46, RUE DE LA MADELEINE, 46